

AUDACE & INNOVATION

Ce Filon est remis à une entreprise qui, au cours des 12 derniers mois, est venue bonifier ou diversifier le marché. Que ce soit par l’ajout d’un produit ou d’un service jusqu’alors inexistant sur le territoire, ou par la création d’une entreprise spécialisée dans un créneau inexploité, le Filon Audace & Innovation se distingue par son caractère unique et innovateur.

L’année de référence est du 1er janvier au 31 décembre 2024.

1. **DESCRIPTION DE L’ENTREPRISE**
	1. Décrivez la nature des activités de votre entreprise ainsi que sa mission.

* 1. Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024, avez-vous :

[ ]  Créé une innovation et/ou bonifié votre offre de produits ou de services.

Expliquez-nous vos motivations ainsi que l’impact sur votre entreprise.

[ ]  Créé une nouvelle entreprise venant bonifier ou diversifier le marché.

Expliquez-nous les motivations qui ont mené à sa création.

1. **CARACTÈRE UNIQUE**
	1. Expliquez-nous comment votre entreprise ou votre innovation se distingue par son caractère unique.

* 1. Quel est l’impact de votre entreprise, de vos innovations, de vos produits ou de vos services dans le paysage économique de Val-d’Or (vitalité et rayonnement économiques, diversification de l’économie, valorisation de l’entrepreneuriat, etc.)

1. **SENS DE L’ENTREPRENEURIAT**

3.1 Quels sont les principaux défis que vous avez relevés au cours de la dernière année?

3.2 Quelle est votre vision pour l’avenir de votre entreprise et comment comptez-vous soutenir sa croissance et prospérité?

1. **SYNTHÈSE**
	1. Résumez en trois points pourquoi votre entreprise mérite de recevoir le Filon Audace & Innovation.